

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1.

Débitrice: **Gimvest SA**, 1950 Sion
2.

Déclaration de faillite: 28.04.2008
3.

Procédure: ordinaire
- 3.1

Première assemblée des créanciers: 15.03.2011, 15:00, Rue des Vergers 1, 1950 Sion, salle de conférence\n4ème étage Est
4.

Délai de production: 30 jours dès la publication
5.

Remarques: Faillite suspendue pour défaut d’actifs le 24.11.2008.
Non clôturée au sens de l’art. 230al. 2 LP
Le 17 février 2011 le Juge Suppléant I du District de Sion a révoqué la suspension faute d’actif prononcée le 24.11.08

Office des Poursuites et Faillites du District de Sion
1950 Sion

00601623